



## Une annonce brutale !

Les agents de l'unité UMR7324 CITERES de Tours ont appris à la veille des congés d'été par la voix de leur directeur d'unité que le CNRS allait modifier son partenariat pour se positionner comme tutelle secondaire de leur unité au 01/01/2026, avec la perspective que le CNRS y retire sa tutelle à la fin de mandat soit au 01/01/2029.

Cette annonce brutale est inadmissible pour la CFDT Recherche EPST et pour la CFDT de l'université de Tours.

La CFDT a proposé en urgence de faire un point avec les collègues du CNRS afin de les informer sur les conséquences d'une telle décision et recueillir leurs attentes en termes de revendications à porter lors d'un échange mardi 15 juillet.

Au-delà des orientations scientifiques à venir, il était important de faire le point avec les agents du CNRS sur les conséquences d'une telle annonce mais également d'étudier les leviers à actionner pour défendre les agents du CNRS.

## Une analyse comptable du CNRS, dénoncée par la CFDT.

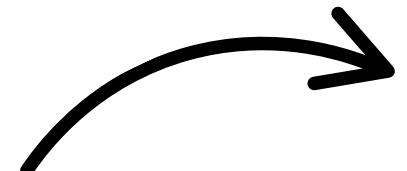
## Une méthode RH qui ne respecte pas les personnels dénoncée par la CFDT.

- De bruit de couloir à la réalité, quel choc pour les agents alors même que depuis le mois de mars, une telle situation était envisagée par l'institut Sciences Humaines et Sociales du CNRS !
- Il s'agit pour la CFDT d'une approche inacceptable en termes de considération des agents, de gestion des ressources humaines et de transmission des informations avec des instituts qui décident seuls de la tutelle du CNRS et avec celle-ci, de l'avenir des agents CNRS.
- Quel mépris pour les agents !

## Agir dans la torpeur de l'été !

- La CFDT a proposé aux agents du CNRS un temps d'échange ce mardi 15 juillet 2025.
- La CFDT a écrit au délégué régional pour l'alerter sur les attentes des agents du CNRS. Ce dernier a répondu qu'un échange avec les agents de CITERES est en cours d'organisation.

En  
savoir  
plus



La CFDT continuera à construire une fonction publique plus juste, plus protectrice, plus solidaire.



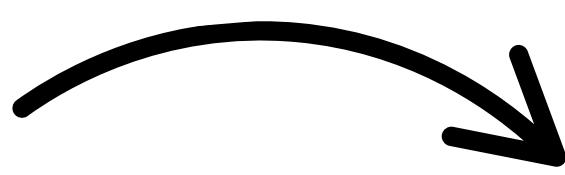
# CNRS - INFOS EXPRESS CITERES - 17 juillet 2025

- **La CFDT a interpellé** le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué aux Ressources, la Directrice aux Ressources Humaines et le Délégué Régional de la délégation DR08 du CNRS pour dénoncer les procédés utilisés par les instituts du CNRS et envisager une évolution des pratiques et un accompagnement des agents par le CNRS employeur.
- **La CFDT** et Sud Recherche ont dénoncé au CSA du CNRS du 15 juillet 2025 la méthode employée, par l'institut CNRS-SHS, les conséquences pour les personnels et l'absence de dialogue et de communication de l'Institut du CNRS-SHS avec l'ensemble des agents CNRS et des partenaires.
- **La CFDT a sollicité une rencontre avec le VP Recherche** de l'université de Tours sur le devenir des SHS dans le cadre du partenariat avec le CNRS. Cette rencontre se tiendra le 22 juillet 2025.
- **La CFDT**, comme indiqué lors de la réunion du 15 juillet, **invite les agents CNRS** à faire un signalement sur **le registre sécurité, santé et conditions de travail de l'unité** au regard **des risques psycho-sociaux** que cette annonce engendre. Un modèle de saisine est joint.

*Les agents peuvent également écrire à leurs représentants à la F4SCT de la DR08 :*

*RP-F4SCT@cnrs-orleans.fr*

- Elle invite aussi les chercheurs CNRS à se rapprocher de leur section et de leurs nouveaux élus pour les informer de leur situation.
- **La CFDT**, le SNTRS-CGT et Sud Recherche proposeront l'organisation d'une réunion intersyndicale en direction des personnels du CNRS de CITERES pour faire le point, début septembre. Nous vous informerons de la date retenue.



**L'actu CFDT**

**Recherche EPST**

**Pour prendre votre avenir en main,  
pour agir au sein d'un collectif, adhérez à la CFDT !**